

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une dernière question supplémentaire. Elle est très importante. Il semble que le ministre cherche à fuir ses responsabilités.

Une voix: Allons donc!

M. Alexander: Ne me dites pas «allons donc». Nous essayons de faire la lumière sur les faits, et c'est tout. Étant donné que le Syndicat des marins relève du fédéral et que le solliciteur général et le procureur général de l'Ontario en sont conscients et qu'ils hésitent donc à intervenir, le ministre va-t-il intervenir lui-même, montrant ainsi qu'il connaît ses responsabilités à cet égard?

Des voix: Bravo!

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de tirer les choses au clair. Les provinces ont l'autorité—et cela se fait fréquemment—de faire appliquer par leur procureur général les dispositions du code criminel à l'égard des citoyens canadiens résidant sur leur territoire. Le fait que le syndicat dont il s'agit ici soit constitué sous le régime de la législation fédérale du travail est sans rapport avec l'affaire. Si des agissements répréhensibles sont imputés et si M. Shulman me présentait un dossier suffisamment étoffé pour entraîner des présomptions sérieuses,—mais ni moi ni le ministre fédéral de la Justice ou le procureur général, ou encore le procureur général de la province de l'Ontario, n'en avons été saisis—il faudrait ouvrir une information. Voilà où en sont les choses. D'autre part si le député laisse entendre que sur la foi d'un article de ce genre, chaque représentant siégeant à la Chambre des communes, quelle que soit son allégeance politique, doit faire l'objet d'une enquête, c'est une autre affaire.

M. Alexander: Je n'ai pas dit cela.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour demander au leader du gouvernement comme tous les jeudis, quels seront les travaux de la Chambre la semaine prochaine. J'aimerais qu'il indique dans sa réponse si le gouvernement a l'intention de continuer le débat sur le budget sans interruption. J'imagine aussi qu'on passera ensuite à autre chose pour quelque temps avant d'étudier les bills découlant du budget. Que ferons-nous entre-temps? Étant donné les discussions qui ont eu lieu aujourd'hui et auparavant, le leader du gouvernement à la Chambre songera-t-il sérieusement à présenter le mandat d'un comité chargé d'étudier la question des conflits d'intérêts qui a déjà été examinée à la Chambre?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les travaux de la Chambre pour la semaine prochaine, je puis confirmer que le gouvernement a l'intention de continuer le débat sur le budget pendant des jours consécutifs jusqu'à ce qu'il soit terminé. Il a aussi l'intention de passer à autre chose une fois que le débat sera terminé et avant qu'on présente les bills découlant du budget. J'espère que

Le budget—M. Breau

j'aurai l'occasion de discuter avec mes collègues, les autres leaders de la Chambre, des travaux pour jeudi et pour les jours suivants. J'espère que nous pourrons passer aux dernières étapes de certains des bills qui nous seront renvoyés des comités, que nous considérons comme urgents et dont les députés de l'opposition voudront certainement terminer l'étude au plus tôt.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 20 novembre, de la motion de l'honorable John N. Turner (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Stanfield (p. 1502) et du sous-amendement de M. Nystrom (p. 1506).

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de prendre la parole à la Chambre, au cours de ce Parlement, pour le compte du ministre des Affaires extérieures, mais c'est la première fois que j'interviens dans un débat général.

Il convient donc, madame le président, que je vous félicite, et je vous demanderais de transmettre mes félicitations à l'Orateur pour son élection à ce haut poste. Je vais peut-être attendre un peu pour que la Chambre revienne à l'ordre.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre, à l'ordre.

M. Breau: Je suis confiant, madame le président, que le député de Sudbury (M. Jerome) était prêt pour cette lourde responsabilité de présider les délibérations de la Chambre et qu'il est capable de présider avec compétence, fermeté et justice. En fait, il l'a déjà prouvé.

Avant de parler de ma circonscription et de ma région, madame le président, j'aimerais faire quelques observations sur le budget et sur la situation économique. A mon avis, l'exposé budgétaire du ministre des Finances fait lundi soir dernier est un document responsable et juste.

● (1530)

[Traduction]

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Les conversations vont bon train alors que le député essaie de prononcer son discours. La présidence saurait gré à ceux qui désirent poursuivre leurs conversations d'aller le faire derrière les rideaux.

[Français]

M. Lambert (Edmonton-Ouest): C'est surtout de votre côté.

M. Breau: Non, ce n'est pas seulement de mon côté.